



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emplois d'avenir

Question au Gouvernement n° 83

Texte de la question

EMPLOIS D'AVENIR

M. le président. La parole est à M. Gérard Cherpion, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Cherpion. Ma question s'adresse au ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Monsieur le ministre, notre assemblée va commencer l'examen du projet de loi portant création des emplois d'avenir. Alors que l'emploi des jeunes est un problème grave, votre gouvernement nous propose pour y répondre un projet bâti à la hâte et sans concertation. Est-ce la pression des médias, l'impatience des Français qui vous forcent à agir ainsi ? Car ce projet ne s'appliquera que fin 2012 et aurait pu être discuté dans les temps, ce qui aurait permis au Parlement de faire son travail. Au lieu de cela, nous allons devoir nous exprimer sur un sujet qui n'est abordé que de façon superficielle, avec une concertation minimale du Parlement, contrairement à l'une des priorités affichées du Président de la République.

Sur le fond, votre volonté est de créer 150 000 emplois d'avenir, avec une dépense budgétaire de plus de deux milliards financés par l'endettement de l'État et des collectivités territoriales. Ce sont ainsi les mêmes jeunes auxquels vous donnez un emploi qui devront le rembourser en remboursant la dette du pays.

Comme l'a écrit l'économiste Pierre Cahuc dans un article " Emploi d'avenir, échec à venir ", " toutes [les études] révèlent que les contrats subventionnés dans le secteur public ne jouent pas un rôle de tremplin pour obtenir un emploi ".

Le gouvernement précédent avait fait un effort considérable, en concertation avec les régions et le Parlement, pour développer l'apprentissage. Avec la même enveloppe budgétaire, il donnait une réponse aux 600 000 jeunes en apprentissage et alternance, avec un objectif de 800 000 en 2015, le tout pour des emplois pérennes, loin des 150 000 CDD que vous vous apprêtez à créer dans la fonction publique.

C'est en créant un environnement favorable à la reprise économique, en ouvrant encore plus l'accès à l'apprentissage, que nous pourrions redonner confiance à ces jeunes. C'est en améliorant la compétitivité des entreprises, en baissant le coût du travail, en nous appuyant sur les entrepreneurs des PME et PMI de ce pays que nous pourrions gagner la bataille de l'emploi. Ce n'est pas en augmentant la dépense publique que vous répondrez aux besoins de la jeunesse de ce pays.

Ma question est simple : quand allez-vous apporter les réponses pragmatiques que la situation nécessite, en particulier en termes de formation des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Plusieurs députés du groupe UMP. Et du chômage ! (*Sourires.*)

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Monsieur le député, ce sont des sujets que vous connaissez bien. Je pense que vous pourriez en parler avec à la fois compétence et modestie.

Parmi tous les chiffres particulièrement inquiétants pour notre société, il y a le nombre total des chômeurs : plus de trois millions. Ils étaient là, quand nous sommes arrivés.

Plusieurs députés du groupe UMP. Non !

M. Patrick Balkany. En tout cas, il augmente !

M. Michel Sapin, *ministre*. Parmi ces chiffres les plus inquiétants, il y a aussi le nombre des chômeurs de longue

durée, que nous n'avons jamais connu en France. Et il y a un chiffre encore plus inquiétant que tous les autres : aujourd'hui, il y a 500 000 jeunes qui sont sans emploi et sans formation, sans aucun bagage ! C'est le double échec de votre majorité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Échec économique : il n'y a pas d'emplois pour les jeunes. Et échec éducatif : l'éducation n'a pas pu, parce que vous avez réduit ses moyens, faire face à ses obligations. C'est à ce double échec, à cette urgence sociale, bref à ces 500 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans sans emploi et sans formation que nous allons aujourd'hui tenter, avec l'ensemble des groupes, de répondre.

N'est-ce pas une urgence ? Vous paraîtrait-il normal de les laisser devenir encore un peu plus nombreux, se marginaliser encore un peu plus, devenir, comme c'est trop souvent le cas, une difficulté pour leur quartier alors qu'ils devraient en être un atout ?

C'est donc à cela que nous allons répondre aujourd'hui, après la concertation et tout le travail que nous avons fait pendant l'été, en nous fondant sur un document qui a recueilli l'avis positif de l'ensemble de ceux qui font la vie sociale de notre pays, de tous les partenaires sociaux.

M. Guy Geoffroy. Le travail, il est dans les entreprises !

M. Michel Sapin, *ministre*. Dans quelques minutes, nous entrerons dans le détail et nous verrons point par point s'il y a, à droite de cet hémicycle, autant de députés que cela qui voudront s'y opposer comme vous venez de le faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Cherpion](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 83

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 septembre 2012](#)